

92GS/Projet de rapport/Fr

Original : anglais

11 juin 2025

Projet de rapport
92^e Session générale
Paris, 25–29 mai 2025

Rapport de la réunion de la Commission Régionale pour l'Afrique

Session 1 (virtuel)

La Commission régionale pour l'Afrique s'est réunie par visioconférence le 8 mai 2025 à 13h00, CEST. La réunion a réuni 80 participants, dont des Délégués et/ou des Délégués suppléants de 38 Membres de la Commission et des représentants de 6 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission: Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Cameroun, Cap-Vert, Congo (Rép. du ~), Congo (Rép. démocratique du ~), Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Eswatini, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé-et - Príncipe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

Organisations internationales/régionales: Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Centre FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)/AIEA (Agence internationale de l'Énergie), Alliance mondiale pour la lutte contre la rage (GARC), Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI).

La réunion a été présidée par le Docteur Honoré Robert N'lemba Mabela, Président de la Commission régionale pour l'Afrique et Délégué de la République démocratique du Congo, accompagné du Docteur Karim Tounkara, Représentant régional pour l'Afrique.

1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, décrit en [annexe](#), a été adopté à l'unanimité.

2 Résultats de la 26e Conférence de la Commission régionale, tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 4 au 7 février 2025

Le Docteur Abderrahman El Abrak, Vice-président de la Commission régionale pour l'Afrique et Délégué du Maroc, a brièvement décrit les principales conclusions des sujets présentés et débattus lors de la 26e Conférence de la Commission régionale pour l'Afrique, à laquelle ont participé 120 participants au total, dont des Délégués de l'OMSA et des représentants de 37 Membres de la Région et des hauts fonctionnaires de 12 organisations et institutions régionales et internationales.

Le Docteur El Abrak a notamment évoqué les points clés suivants que la Conférence a soulignés: 1) la nécessité pour les Membres de mieux se coordonner, de favoriser les partenariats et de s'engager avec les parties prenantes afin de prévenir, contrôler et éradiquer les maladies ; et 2) l'importance du plaidoyer, de la visibilité et de l'établissement de cadres et de politiques clairs afin d'améliorer la santé et le bien-être des animaux, garantir la sécurité sanitaire des aliments et sécuriser les échanges commerciaux.

Enfin, il a rappelé aux Délégués que deux recommandations avaient été adoptées par la Commission régionale qui portaient sur les deux Thèmes techniques de la Conférence (Thème Technique I: Contrôle et éradication de la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) en Afrique: défis et stratégies pour une Afrique indemne de PPCB ; et Thème technique II : Services vétérinaires et sécurité alimentaire : défis et perspectives pour l'élaboration de politiques dans un contexte d'unification des marchés au niveau du continent). Ces deux recommandations seront présentées à l'Assemblée mondiale des Délégués pour approbation.

3 Confirmation de la date et du lieu de la 27^{ème} Conférence de la Commission régionale pour l'Afrique qui se tiendra en février 2027

La Docteure Rose Ademun, Vice-présidente de la Commission régionale pour l'Afrique et Déléguée de l'Ouganda, a demandé si des Membres souhaitaient accueillir la prochaine Conférence de la Commission régionale.

Le Tchad, le Liberia et le Zimbabwe se sont dits intéressés pour accueillir la 28^e Conférence de la Commission régionale pour l'Afrique en février 2027. La Docteure Ademun a ajouté que son pays serait également intéressé pour organiser la Conférence.

Les Représentants régionaux et sous-régionaux ont été priés de communiquer aux Membres intéressés des informations détaillées sur les responsabilités financières du pays hôte, afin qu'ils puissent débattre de cette question au niveau national et prendre une décision finale avant la prochaine réunion de la Commission régionale.

Le pays hôte sera confirmé lors de la réunion de la Commission régionale pour l'Afrique, qui se tiendra en présentiel, lors de la Session générale du dimanche 25 mai 2025.

4 Sélection du Thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 27^e Conférence de la Commission régionale pour l'Afrique

À la suite d'une consultation par sondage Zoom, la Commission régionale a sélectionné le Thème technique I suivant (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 27^e Conférence de la Commission régionale.

Impact du changement climatique sur l'émergence de maladies à transmission vectorielle : Défis et perspectives de contrôle

5 Sélection de sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens (Revue scientifique et technique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique)

À la suite d'une consultation par sondage Zoom, la Commission régionale a retenu un seul sujet stratégique d'intérêt mondial qui sera abordé par l'OMSA par divers moyens :

Situation mondiale actuelle de la RAM chez les animaux terrestres et aquatiques : défis, perspectives et implications pour les Services vétérinaires

6 Ateliers du Groupe Central Régional pour l'élaboration du 8^e Plan stratégique : méthodologie et résultats

Mme Stéphanie Frehel, Cheffe de l'Unité Gestion de performance et contrôle interne de l'OMSA, a présenté les principales conclusions des ateliers organisés avec les Membres du Groupe Central Régional au cours de la première phase de l'élaboration du 8^e Plan stratégique de l'OMSA. Elle a indiqué que le processus avait été conçu pour être inclusif et collaboratif, dans le but de définir des priorités communes pour les cinq prochaines années au moyen de piliers stratégiques et de résultats mesurables. Les ateliers ont mis en évidence les principales priorités régionales exprimées par les Membres du Groupe Central Régional des cinq Régions. Pour l'Afrique, il s'agit du renforcement des capacités, de la prévention et du contrôle des maladies animales dans une perspective régionale, de la réforme de la formation vétérinaire, du commerce intra-africain, du changement climatique et de l'AMR (l'accent étant mis sur la coopération régionale et interdisciplinaire).

Madame Frehel a expliqué que des sujets stratégiques communs, tels que l'établissement de normes et la sécurité des échanges commerciaux, les services et systèmes de santé et de bien-être animal, ainsi que la nécessité pour l'OMSA d'affirmer son leadership en matière de santé animale, ont été identifiés dans toutes les Régions au cours des ateliers. Des catalyseurs tels que les partenariats de collaboration, la durabilité (en termes de ressources et de gouvernance) ainsi que les données et la technologie ont également été mis en avant.

Madame Frehel a fourni des détails sur les prochaines étapes et a conclu en informant les participants que les résultats de la première phase serviront à l'élaboration d'axes stratégiques et de catalyseurs du

8ème Plan stratégique qui sera présenté par la Directrice générale au cours de la Session générale. Les résultats de cette phase serviront également de base à la phase suivante dans l'élaboration du plan. Cette phase se concentrera sur le contenu des axes et impliquera un plus grand nombre de Membres lors d'ateliers régionaux qui seront organisés entre le 30 juin et le 2 juillet.

7 Résultats de la 12e réunion du Comité de pilotage régional du GF-TAD pour l'Afrique

Le Docteur Roland Dlamini, Membre du Conseil et Délégué de l'Eswatini, a présenté les résultats du 12e Comité de pilotage régional du GF-TADs pour l'Afrique, qui s'est tenu à Mbabane, Eswatini, du 11 au 13 mars 2025.

Le Docteur Dlamini a déclaré la réunion avait pour principal objectif d'examiner la mise en œuvre de la stratégie régionale et de faire le point sur les maladies animales transfrontalières prioritaires. Il a noté que la réunion avait donné lieu à des discussions animées sur les questions émergentes, telles que l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), les réseaux et activités régionaux et l'importance cruciale du renforcement des Services vétérinaires.

Il a conclu par une présentation résumée des recommandations clefs issues de la réunion.

8 Résultats de la quatrième réunion du Groupe permanent d'experts (GPE) sur la peste porcine africaine

La Docteure Viola Chemis, Chargée de programme à l'OMSA, a fait un point à la Commission régionale sur les résultats de la quatrième réunion du Groupe permanent d'experts (GPE) sur la peste porcine africaine (PPA) qui s'est tenue du 15 au 17 octobre 2024. La réunion s'est concentrée sur la gestion des foyers, dans le but de comprendre les moyens et les capacités existant au niveau national pour répondre aux foyers de peste porcine africaine.

La Docteure Chemis a indiqué que la peste porcine africaine reste largement présente en Afrique, partout où la production porcine est pratiquée, et que le commerce transfrontalier joue un rôle important dans la transmission du virus. La réunion a souligné que la pratique courante de l'abattage sanitaire total (classique) a eu un effet négatif sur les moyens de subsistance pour les humains, le bien-être des porcs et l'environnement.

Elle a conclu en indiquant que le groupe qui s'est réuni recommandait d'adopter d'autres méthodes d'abattage, telles que l'abattage partiel ou sélectif. D'autres recommandations clés ont porté sur la promotion d'incitations liées au marché pour améliorer le respect des règles lors de la gestion des foyers, l'intensification de la biosécurité, la compartimentation, l'engagement des parties prenantes, la communication sur les risques et des initiatives visant à changer les comportements.

9 Point d'information sur le programme de travail et premières recommandations en vue d'une adoption lors de la 92e Session Générale et consultation sur la gouvernance technique

Le Docteur Botlhe Michael Modisane, Délégué de l'Afrique du Sud et président du Comité d'examen de la gouvernance (GRC), a fait un point sur les travaux en cours et les premières recommandations du Comité.

Il a indiqué que le Comité avait tenu trois réunions pour élaborer son programme de travail et formuler des recommandations initiales en réponse à la résolution n° 12 de 2024, qui appelait à des amendements possibles à apporter aux textes fondamentaux de l'OMSA. Il a été noté que le GRC tiendrait compte des conclusions de l'analyse externe de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA (document 91GS/Adm-13), ainsi que d'autres propositions de réforme définies par le secrétariat de l'OMSA ou par le Comité lui-même.

Le Docteur Modisane a également annoncé que le rapport du GRC qui sera présenté à la 92e Session générale (92GS/Adm-06) établit un programme de travail en deux phases. La phase 1 consiste à évaluer les changements possibles à apporter à la structure de gouvernance de l'OMSA et à présenter des recommandations à l'Assemblée en 2027. La phase 2 se concentre sur la rédaction de textes juridiques nécessaires à la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée. Le programme comprend également des délais indicatifs pour la consultation des Délégués tout au long du processus. Le rapport comprend huit recommandations pour des réformes de gouvernance qui peuvent être mises en œuvre

à partir de mai 2025 sans nécessiter d'amendements à apporter aux textes fondamentaux. Trois d'entre elles nécessitent des travaux et des consultations supplémentaires, en particulier avec les Commissions régionales et spécialisées, avant que des propositions formelles puissent être soumises en 2027. Il s'agit notamment de modifications éventuelles à apporter au processus de nomination aux Commissions spécialisées ainsi que de l'amélioration de la transparence concernant les contributions financières et les arriérés des Membres. Les autres recommandations, qui peuvent être mises en œuvre par le Secrétariat, visent à améliorer la transparence, par exemple en créant un répertoire central des experts de l'OMSA et en publiant les procès-verbaux des réunions du Conseil.

En ce qui concerne le projet de résolution n° 5 pour la 92^{ème} Session générale, il note qu'il reflète fidèlement les conclusions du rapport du GRC et qu'il a été revu par les membres du GRC. La résolution propose que l'Assemblée prenne note du programme de travail du GRC et des réformes initiales à mettre en œuvre par le Secrétariat, et approuve que le GRC commence à travailler sur des réformes initiales de la gouvernance, en vue de soumettre une proposition à l'Assemblée lors de la Session générale de 2027.

Enfin, le Docteur Modisane a fait savoir aux participants que le GRC commencerait à examiner les améliorations potentielles à apporter à la gouvernance technique de l'OMSA lors de sa prochaine réunion, prévue les 23 et 24 mai 2025. Il a rappelé aux participants que des documents d'information contextuelle avaient été mis à disposition sur le portail des Délégués de l'OMSA, permettant aux Délégués d'examiner les documents et de partager leurs commentaires avec les membres du GRC de leurs Régions respectives. La consultation se concentrera principalement sur deux domaines clés : premièrement, la révision éventuelle du processus de nomination des Membres des Commissions spécialisées, y compris l'introduction éventuelle de limites de mandat et de considérations de parité hommes-femmes ; et deuxièmement, la possible réorganisation de la structure des organes techniques de l'OMSA en consolidant ses groupes de travail et ses groupes ad hoc en un seul type d'organe technique, régi par un processus unifié pour la création de l'entité et la nomination des Membres.

Le Docteur Modisane a conclu en rappelant aux Délégués qu'ils pouvaient apporter leur contribution soit, lors de la réunion, soit par d'autres moyens convenus avec leurs Représentants régionaux au GRC, tels que le courrier électronique.

10 **Analyse indépendante des avantages de l'adhésion à l'OMSA : Résultats du projet**

Madame Nathaly Monsalve, Responsable de la coordination des actions régionales, a expliqué brièvement les résultats de l'analyse indépendante portant sur les avantages présentés par l'adhésion à l'OMSA. Ce projet a été lancé pour soutenir les efforts d'engagement et de plaidoyer des Membres, en particulier à des niveaux politiques élevés. Elle a annoncé que le projet sur dix mois, qui s'est déroulé de mai 2023 à mars 2024, a été financé par le gouvernement australien et mené par un cabinet de conseil externe qui a été sélectionné par le biais d'un processus de consultation des fournisseurs. Cette initiative visait à clarifier la valeur de l'adhésion à l'OMSA pour les Membres actuels et potentiels, afin de définir les activités de plaidoyer. Elle a noté que tous les résultats attendus avaient été obtenus dans les délais, y compris une proposition de cadre de plaidoyer visant à améliorer la communication, à clarifier le mandat de l'OMSA et à aider les Délégués à promouvoir les avantages de l'organisation. La mise en œuvre de ce cadre devrait renforcer l'identité institutionnelle et aider les décideurs nationaux à mieux comprendre le retour sur investissement que représente l'adhésion à l'OMSA.

Madame Monsalve a indiqué que l'analyse, reposant sur des consultations internes et externes, avait identifié des défis majeurs, tels que la difficulté de justifier les coûts d'adhésion pour les Membres disposant de moindres ressources et l'absence d'outils de communication adaptés aux décideurs politiques. Les résultats ont également souligné l'importance d'une communication plus claire sur la valeur unique de l'OMSA par rapport à d'autres organisations internationales.

Elle a ensuite résumé les recommandations du projet, en soulignant que l'analyse avait proposé plusieurs actions pour améliorer la visibilité, la compréhension et l'impact de la valeur, du mandat et de l'engagement de l'OMSA. Ces actions comprennent, entre autres, la création d'une page dédiée aux Membres, la consolidation des listes de prestations (en particulier pour les Membres disposant de moindres ressources ou non axés sur le commerce) et la mise en place de systèmes permettant un meilleur suivi des actions afin d'en mesurer l'impact de manière plus efficace. Le projet a également souligné l'importance de communiquer clairement sur le rôle de l'OMSA dans les initiatives cofinancées. Il a également été recommandé de clarifier le mandat de l'OMSA et de remédier aux chevauchements avec d'autres organisations internationales. Des stratégies d'engagement adaptées, une meilleure

accessibilité des programmes de renforcement des capacités et un système de contribution financière transparent et équitable ont été identifiés comme des priorités pour un engagement plus efficace des Membres. En termes de plaidoyer, l'analyse a appelé à une stratégie formelle ciblant les décideurs de haut niveau, soutenue par des outils adaptés et une formation régulière au plaidoyer pour les Délégués (le principal contact de l'OMSA au niveau national) et le personnel de l'OMSA (les ambassadeurs de l'OMSA). Cette analyse a également recommandé une collaboration plus étroite entre le Siège et les Bureaux régionaux afin d'intégrer les visions et les attentes régionales dans les stratégies mondiales. Le livrable 3 proposait un cadre de plaidoyer à moyen et à long terme visant à mobiliser les Délégués, à impliquer l'ensemble du personnel de l'OMSA, à orienter la communication vers une perspective centrée sur les Membres, à communiquer sur la valeur de l'OMSA d'une manière adaptée au contexte unique de chaque Membre et à utiliser un langage et un contenu adaptés aux décideurs politiques et financiers.

Madame Nathaly Monsalve a souligné que l'objectif de cette présentation était de fournir un premier retour d'information sur les résultats du projet, principalement pour tenir les Membres informés des progrès réalisés. Elle a profité de cette occasion pour remercier tous les Membres et non-membres consultés dans le cadre de ce projet pour leur précieuse contribution. Elle a noté que les résultats initiaux étaient cohérents avec la révision en cours des textes fondamentaux, en particulier la recommandation de définir plus clairement le mandat de l'OMSA et que les résultats sont tout à fait en phase avec une des principales priorités de la Directrice générale : améliorer la visibilité de l'Organisation.

Madame Monsalve a conclu que le projet a généré un matériel substantiel pour soutenir la mise en œuvre de la vision de la Directrice générale et contribuer de manière significative à l'élaboration du 8ème Plan stratégique. Les résultats seront présentés au Conseil lors de sa réunion de septembre, accompagnés d'une proposition plus précise pour les prochaines étapes, qui seront discutées et définies ultérieurement.

11 Kiosques et événements se déroulant en parallèle pendant la Session générale

Madame Nathaly Monsalve a fourni des informations sur les kiosques et les événements se déroulant en parallèle prévus pendant la Session générale, y compris le kiosque des Régions de l'OMSA : Connecter l'expertise, créer des réseaux et encourager la collaboration pour renforcer les Services vétérinaires. Elle a encouragé les Délégués à visiter le kiosque et à échanger avec les collègues des Régions.

12 Organisation de la Conférence « Une seule santé » pour la région MENA, 14 et 15 juin 2025, Tunisie

Le Docteur Wahib Mehri, Délégué de la Tunisie, a informé la Commission régionale de la Conférence « Une seule santé » pour la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), que le gouvernement tunisien organisera les 14 et 15 juin 2025 avec le soutien financier de la Banque mondiale et l'appui technique de l'Alliance Quadripartite.

Il a exhorté tous les Délégués nord-africains à se rapprocher à leurs ministres de l'Agriculture respectifs afin d'encourager la participation et d'assurer la représentation des Services vétérinaires nationaux lors de l'événement.

13 Clôture

La réunion s'est officiellement terminée à 16h00 CEST.

Session 2 (présentiel)

La Commission régionale pour l'Afrique s'est réunie en présentiel le 25 mai 2025, à 10h00, CEST à la *Maison de la Chimie* à Paris. Ont participé à la réunion 31 Membres de la Commission :

Membres de la Commission: Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Cap-Vert, Congo (Rép. du~), Congo (Rép. dém. du~), Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Gambie, Guinée, Kenya, Liberia, Mali, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Namibie, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo et Zimbabwe.

Des partenaires internationaux et régionaux étaient également présents dont l'ENSV (Lyon), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), entre autres.

La réunion a été présidée par le Docteur Honoré Robert N'lemba Mabela, Président de la Commission régionale pour l'Afrique et Délégué de la République démocratique du Congo, accompagné du Docteur Karim Tounkara, Représentant régional pour l'Afrique.

1 Adoption de l'ordre du jour

Le Président a invité les Membres de la Commission a adopté [l'ordre du jour](#) avec une modification dans l'ordre des deux premières présentations.

L'ordre du jour révisé adopté à l'unanimité.

2 Point d'information relatif à la réunion du Comité d'examen de la gouvernance (23 - 24 mai)

Le Dr Botlhe Michael Modisane, Délégué de l'Afrique du Sud et Membre du comité d'examen de la gouvernance (GRC), a fait le point sur la réunion du GRC qui s'est tenue les 23 et 24 mai 2025. La réunion s'est concentrée sur la gouvernance technique. Il a indiqué que la réunion a souligné l'importance de maintenir des Commissions spécialisées solides et transparentes qui rendent compte directement à l'Assemblée, en accordant une attention particulière à l'expertise scientifique, à la représentation régionale et à la parité hommes-femmes. Le CRG a largement débattu du processus de nomination des membres de la Commission spécialisée et des mesures visant à améliorer la transparence et la participation, y compris l'élaboration d'un répertoire d'experts externes et la clarification des attentes en matière de charge de travail des experts.

Enfin, le Dr Modisane a exhorté la Région à recueillir les commentaires de tous les Membres sur les différents documents afin qu'une proposition puisse être soumise au nom de la Région.

3 Activités du Secrétariat régional de l'Alliance quadripartite

La Docteure Lillian Wambua a donné un aperçu des structures de gouvernance du secrétariat régional et du Groupe de coordination régionale pour l'Afrique. Elle a souligné l'importance cruciale de la collaboration aux niveaux national, régional et mondial. Elle a également abordé les activités régionales de l'Alliance quadripartite (QPT). Elle a souligné le rôle du secrétariat régional pour fournir un soutien technique à l'exécutif régional, la coordination de la mise en œuvre régionale du concept « Une seule santé » et le soutien apporté à l'adaptation du cadre mondial « Une seule santé » (OH) aux niveaux régional et national, en collaboration avec le secrétariat mondial.

4 Demande du Kenya pour que l'OMSA désigne l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) à Nairobi comme Centre collaborateur de l'OMSA pour l'approche « Une seule santé »

Le Docteur Allan Azegale, Délégué du Kenya a soumis une demande à la Commission régionale afin qu'elle prenne en compte la désignation de l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) à Nairobi comme Centre collaborateur de l'OMSA pour l'approche « Une seule santé ».

Il a souligné l'expertise de l'ILRI et le potentiel dont il dispose pour répondre aux responsabilités d'un tel centre, faisant remarquer que tous les détails avaient été envoyés à l'avance aux Délégués.

La proposition a été approuvée à l'unanimité par la Commission régionale.

5 **Résultats de la Conférence continentale « Vers une main-d'œuvre plus résiliente pour l'Afrique 2024 »**

Madame Barbara Alessandrini, Chef du Service Renforcement des capacités, a présenté un rapport sur la Conférence continentale africaine sur le développement de la main-d'œuvre vétérinaire : *Spotlight on partnerships, youth and gender engagement* (Coup de projecteur sur les partenariats, engagement en faveur de la jeunesse et de la parité), qui s'est tenue à Nairobi en novembre 2024, en notant le déséquilibre entre la parité hommes-femmes parmi les 187 participants, et a relayé les principales recommandations des Membres :

- Renforcer le cadre juridique, investir dans l'éducation, promouvoir la parité hommes-femmes, améliorer la collaboration entre les professionnels vétérinaires, soutenir la jeunesse et le développement technologique.

Elle a souligné que l'OMSA continue d'apporter son soutien aux Membres par le biais des missions PVS pour construire des Services vétérinaires plus résilients et réactifs. Madame Alessandrini a appelé à un engagement continu en faveur du développement durable, de l'engagement et d'une action tournée vers l'avenir.

6 **Résumé des principaux points débattus et approuvés lors de la réunion virtuelle**

La Docteure Rose Ademun, Vice-présidente de la Commission régionale pour l'Afrique et Déléguée de l'Ouganda, a partagé un résumé de la réunion en ligne tenue le 8 mai 2025, à laquelle ont participé 38 Membres de la Région et au cours de laquelle des sujets clés ont été abordés, tels que :

- Le Thème technique I (avec questionnaire), qui sera inclus dans l'ordre du jour de la 27e Conférence de la Commission régionale sous le titre : « Impact du changement climatique sur l'émergence de maladies à transmission vectorielle : Défis et perspectives de contrôle ».
- Résultats de la 12e réunion du Comité de pilotage régional du GF-TAD pour l'Afrique qui s'est tenue en mars en Eswatini.
- Résultats de la quatrième réunion du Groupe permanent d'experts (GPE) sur la peste porcine africaine qui a eu lieu en ligne en octobre 2024.
- Point d'information sur le programme de travail et premières recommandations en vue d'une adoption lors de la 92e Session Générale et consultation sur la gouvernance technique.
- Analyse indépendante des avantages de l'adhésion à l'OMSA : Résultats préliminaires du projet

Au cours de la réunion virtuelle, les Membres de quatre pays intéressés par l'organisation de la prochaine Conférence régionale ont accepté de se consulter et de prendre une décision finale lors de la réunion en présentiel.

La Commission régionale a finalement confirmé que la 27ème Conférence de la Commission régionale pour l'Afrique se tiendra en Ouganda en février 2027.

7 **Élections partielles : sélection d'un membre de la Commission régionale pour l'Afrique pour rejoindre le Bureau de la Commission régionale en tant que Secrétaire général**

Le Docteur N'lemba Mabela a présidé les débats portant sur la proposition de candidats au poste de Secrétaire général du Bureau de la Commission régionale pour l'Afrique, qui seront soumis à l'élection lors de l'Assemblée mondiale.

Le Docteur N'lemba Mabela a expliqué que le poste était vacant en raison du retrait du Délégué du Nigeria.

Les Délégués de la Région décident de proposer le Docteur Abdou Ceesay (Gambie) au poste de Secrétaire général de la Commission régionale.

8 **Réflexions sur les contributions statutaires – Partage d'expérience**

Au cours de la session, plusieurs Membres ont partagé diverses expériences et stratégies nationales pour le paiement des contributions à l'OMSA. La discussion a permis de dégager plusieurs idées clés :

Tout d'abord, les Délégués ont souligné l'importance d'un plaidoyer proactif pour mettre en évidence la valeur de l'adhésion à l'OMSA. L'engagement auprès des ministères concernés par le biais de canaux diplomatiques a également été identifié comme essentiel. Un Membre a fait part d'une approche de plaidoyer convaincante qui consistait à poser la question suivante : « Si l'OMSA n'existait pas, que perdriions-nous ? », un moyen puissant de faire valoir la pertinence de l'organisation aux décideurs politiques.

Dans certains cas, gérer le budget de contribution directement par les Services vétérinaires peut renforcer l'indépendance institutionnelle et la capacité de prise de décision. Les Membres ont noté que la présentation d'arguments économiques peut démontrer efficacement le retour sur investissement du soutien de l'OMSA aux systèmes nationaux de santé animale.

Cependant, pour certains Membres, les contributions restent une question sensible. Des efforts sont faits pour s'assurer que les ministères sont pleinement informés de l'étendue du mandat de l'OMSA qui comprend la diffusion d'informations sur la santé animale, les évaluations de la performance des Services vétérinaires (PVS), le renforcement des capacités des points focaux nationaux, les Conférences régionales, les dons de vaccins, le soutien à la lutte contre les maladies et l'octroi d'un statut zoosanitaire officiel. Il a été suggéré qu'inviter les ministres à assister à la Session générale serait une stratégie utile pour favoriser la compréhension et le soutien.

Les Membres ont été encouragés à trouver des solutions pratiques pour le règlement des contributions impayées. Il a été noté avec inquiétude que les contributions impayées pouvaient entraîner la perte des droits de vote, ce qui limiterait la représentation régionale dans la prise des décisions de l'Assemblée. Pour que la voix de la Région soit effectivement entendue dans le processus décisionnel mondial, une large participation a été vivement encouragée.

Les Délégués ont été invités à renforcer leur engagement auprès de l'OMSA en termes d'engagement financier et de participation active aux activités de l'organisation.

Enfin, l'importance des possibilités de financement externe, telles que le Fonds de lutte contre la pandémie, a également été soulignée. Il a été proposé d'organiser une réunion avec les Ministres responsables de l'élevage et de la santé animale, afin de souligner l'importance du paiement des contributions à l'OMSA et d'élaborer une stratégie de communication ciblée à l'intention des décideurs. Le Docteur Karim Tounkara a souligné que l'objectif principal était d'améliorer les niveaux de contribution pour le continent. À cette fin, la Commission régionale s'engagera auprès de chaque Membre pour évaluer leurs situations spécifiques et explorer des solutions fondées sur la solidarité.

9 **Clôture**

La réunion s'est officiellement terminée à 12h30 CEST.

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE**
Session 1 (virtuel)

**8 mai 2025
(13:00 – 16:00, heure de Paris)**

Ordre du jour

12h45 – 13 h 00	Enregistrement et connexion Zoom
13h00 – 13h05	Adoption de l'ordre du jour (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela, Président de la Commission régionale pour l'Afrique et Délégué de la République Démocratique du Congo)
13h05 – 13h20	Résultats de la 26e Conférence de la Commission régionale, tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 4 au 7 février 2025 (Dr Abderrahman El Abrak, Vice-président de la Commission régionale pour l'Afrique et Délégué du Maroc)
13h20 – 13h30	Confirmation de la date et du lieu de la 27ème Conférence de la Commission régionale pour l'Afrique qui se tiendra en février 2027 (Dre Rose Ademun, Vice-présidente de la Commission régionale pour l'Afrique et Déléguée de l'Ouganda)
13h30 – 13h45	Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 27e Conférence de la Commission Régionale pour l'Afrique (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela)
13h45 – 14h00	Sélection de sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens (Revue scientifique et technique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique) (Dr Mbargou Lo, Membre du Conseil et Délégué du Sénégal)
14h00 – 14h15	Ateliers du Groupe Central Régional pour l'élaboration du 8e Plan stratégique : méthodologie et résultats (Mme Stéphanie Frehel/Mme Camilla Wuensch, Unité gestion de performance et contrôle interne)
14h15 – 14h30	Résultats de la 12e réunion du Comité de pilotage régional du GF-TAD pour l'Afrique à Eswatini (Dr Roland Dlamini, Membre du Conseil et Délégué de l'Eswatini)
14h30 – 14h45	Résultats de la quatrième réunion du Groupe permanent d'experts (GPE) sur la peste porcine africaine (Dre Viola Chemis, Représentation sous-régionale pour l'Afrique de l'Est)
14h45 – 15h30	Point d'information sur le programme de travail et premières recommandations en vue d'une adoption lors de la 92e Session Générale et consultation sur la gouvernance technique (Dr Botlhe Michael Modisane, Membre régional du GRC et Délégué de l'Afrique du Sud)
15h30 – 15h50	Analyse indépendante des avantages de l'adhésion à l'OMSA : Résultats du projet (Mme Nathaly Monsalve, Service des Actions régionales)
15h50	Organisation de la Conférence « Une Seule Santé » pour la zone MENA, les 14 et 15 juin 2025, en Tunisie (Dr Wahib Mehri, Délégué de la Tunisie)
15h55	Clôture (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela)
16h00	Fin de la réunion

Session 2 (présentiel)
25 mai 2025
(10h00 – 12h30, heure de Paris)

Ordre du jour

10h00 – 10h05	Adoption de l'ordre du jour (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela, Président de la Commission régionale pour l'Afrique et Délégué de la République Démocratique du Congo)
10h05 – 10h20	Point d'information relatif à la réunion du Comité d'examen de la gouvernance (23 - 24 mai) (Dr Botlhe Michael Modisane, Membre régional du CEG et Délégué de l'Afrique du Sud)
10h20 – 10h35	Activités du Secrétariat régional de la quadripartite (Dre Lillian Wambua, Représentation sous-régionale pour l'Afrique de l'Est)
10h35 – 11h00	Demande du Kenya adressée à l'OMSA visant à désigner l'Institut International de Recherche sur l'Elevage (ILRI) de Nairobi comme Centre Collaborateur de l'OMSA dans le cadre de l'approche « Une seule santé » (Dr Allan Azegale, Délégué du Kenya)
11h00 – 11h20	Résultats de la Conférence Continentale «Vers de réseaux plus résilients de personnels vétérinaires pour l'Afrique 2024» (Mme Barbara Alessandrini, Cheffe du Service du renforcement des capacités)
11h20 – 11h35	Résumé des principaux points débattus et acceptés lors de la réunion virtuelle (Dre Rose Ademun, Vice-Présidente de la Commission régionale pour l'Afrique et Déléguée de l'Ouganda)
11h35 – 11h50	Élections partielles : sélection d'un membre de la Commission régionale pour l'Afrique pour rejoindre le Bureau de la Commission régionale en tant que Secrétaire général (Dr Honore Robert N'lemba Mabela)
11h50 – 12h20	Réflexion sur les contributions statutaires – Partage d'expériences. Introduction par le Dr N'lemba Mabela (Délégués du Sénégal, du Cameroun, de l'Ouganda, du Maroc et de l'Afrique du Sud)
12h20 – 12h30	Discussions générales
12h30	Clôture (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela)

4 Mise en œuvre d'études de suivi post-vaccination pour la fièvre aphteuse et la PPR dans la Région

La Docteure Santina Grazioli, Directrice de l'IZS Brescia et le Docteur Ahmad Al Majali, Représentant régional pour le Moyen-Orient, ont informé les participants sur les raisons pour lesquelles la surveillance post-vaccination est nécessaire pour optimiser les programmes de vaccination et l'utilisation de ressources limitées pour atteindre les résultats escomptés. Démontrer l'impact des programmes de vaccination sur la maladie permet de justifier le coût de la vaccination et d'identifier les faiblesses du programme pour l'améliorer. La surveillance des programmes de vaccination et l'immunité de la population sont des composantes importantes du système de surveillance pour les pays qui s'engagent dans un programme de lutte contre la fièvre aphteuse (FA) reposant sur les vaccins (phases 2 et 3 du PCP).

Pour aider les pays à surveiller et à concevoir leur suivi post-vaccination, un groupe d'experts appuyé par l'OMSA et la FAO a publié un guide expliquant les différentes étapes du processus et contribuant à l'évaluation du régime de vaccination contre la fièvre aphteuse et du rendement des programmes. Les résultats de la surveillance post-vaccination menée en Syrie en 2021 sont un exemple des informations qui peuvent être obtenues à partir de cette étude.

Le Docteur Al Majali a souligné que, malgré les efforts déployés au Moyen-Orient en faveur de la vaccination, des foyers de PPR sont toujours signalés dans certaines parties de la Région, principalement en raison des goulets d'étranglement dans les activités de surveillance. Les études de prévalence visant à évaluer le statut immunitaire et les anticorps anti-PPVR sont cruciales pour l'éradication de la PPR. Cela comprend l'évaluation après la vaccination (EPV) et le suivi sérologique, qui déterminent respectivement l'efficacité du vaccin et l'efficacité de la vaccination. Le Docteur Al Majali a souligné l'importance d'inclure des protocoles pour évaluer la réponse immunitaire après vaccination (suivi sérologique) afin d'évaluer l'efficacité globale de la vaccination.

5 Le rôle du Centre collaborateur de l'OMSA pour la maladie des camélidés dans l'amélioration de la santé des chameaux aux niveaux régional et interrégional

Madame Asma Abdi Mohammed, du Centre collaborateur de l'OMSA pour les maladies des camélidés, a fait une présentation sur la nécessité d'instaurer un Centre collaborateur pour les maladies des chameaux au Moyen-Orient en raison du manque d'installations spécialisées pour diagnostiquer et répondre aux urgences liées aux maladies des camélidés dans la Région. Elle a noté qu'en mai 2022, le Centre avait été reconnu par l'OMSA et désigné comme premier Centre collaborateur spécialisé de l'OMSA pour les maladies des camélidés (OMSA-CCD), hébergé par Abu Dhabi aux Émirats arabes unis. Le Centre fournit des conseils et un soutien technique aux pays pratiquant l'élevage de chameaux dans le monde entier, dans le but de combler les lacunes en matière de connaissances sur les maladies des camélidés, les capacités de diagnostic et les études épidémiologiques et de recherche. Le Centre a développé et fait fonctionner des installations de diagnostic spécialisées et bien équipées, y compris un système moderne de banque biologique et des laboratoires à haut niveau de biosécurité pour la manipulation sans risque d'agents pathogènes présentant un risque élevé. Ce Centre dispose également de technologies moléculaires et de séquençage avancées pour la caractérisation épidémiologique des agents pathogènes. Cela aidera les autorités locales et nationales, ainsi que les partenaires internationaux, à répondre rapidement et en temps opportun aux urgences épidémiques dans le cadre de l'approche « Une seule santé ».

La Docteure Kaltham Kayaf, Déléguée des EAU, a ajouté que le CVRL de Dubaï, Laboratoire de référence de l'OMSA, est engagé dans l'étude du MERS-CoV, de la variole et de la brucellose.

6 Point d'information sur les activités de la Représentation régionale et sous-régionale

Le Docteur Ahmad Al Majali et le Docteur Mohamed Alhosani ont fait un point sur les activités menées dans les Bureaux régionaux et sous -régionaux, respectivement, y compris des ateliers, des webinaires, des réunions et des sessions de formation, ainsi que des activités à venir.

7 Point d'information relatif à la réunion du Comité d'examen de la gouvernance (23 - 24 mai)

Le Docteur Christodoulos Pipis, Membre régional du GRC et Délégué de Chypre, a fait un point rapide sur les discussions qui se sont déroulées lors de la réunion des 23 et 24 mai.

Il a souligné que, lors de la dernière réunion du GRC, qui s'est tenue à Paris les 23 et 24 mai 2025, des Représentants du Codex et de l'IPPC ont présenté une vue d'ensemble du travail technique de leurs organisations respectives pour alimenter la discussion du GRC sur la gouvernance technique de l'OMSA. Il a mentionné que, par la suite, le Groupe a examiné le texte en même temps que les propositions présentées par le Secrétariat concernant la gouvernance technique de l'OMSA, ainsi que le projet de résolution 5.

Le Docteur Pipis a ajouté, qu'après discussion, le GRC a décidé de continuer avec deux des huit textes proposés sur l'examen technique de la gouvernance et a demandé au Secrétariat de préparer des textes informatifs pertinents pour les diffuser et procéder à une consultation avec les Commissions régionales. En ce qui concerne les étapes futures, les deux prochaines réunions auront lieu virtuellement en juillet et en septembre, suivies d'une réunion en présentiel en novembre 2025. Les recommandations du GRC seront présentées pour approbation à la Session générale de 2026, après quoi les textes respectifs seront rédigés et présentés pour approbation lors de la Session Générale de 2027.

8 Clôture

La réunion s'est officiellement terminée à 12h30.

RÉUNION DE LA COMMISSION RÉGIONALE POUR LE MOYEN-ORIENT

Session 1 (virtuel)

14 mai 2025

(9:00 - 12:00, heure de Paris)

Ordre du jour

8h45 – 9h05	Enregistrement et connexion Zoom
9h05 – 9h10	Adoption de l'ordre du jour (Dr Sanad Alharbi, Président de la Commission régionale pour le Moyen-Orient et Délégué de l'Arabie saoudite)
9h10 – 9h25	Préparation de la 18e Conférence de la Commission régionale, qui se tiendra à Larnaca, Chypre, du 24 au 28 novembre 2025 (Dr Christodoulos Pipis, Vice-président de la Commission régionale pour le Moyen-Orient et Délégué de Chypre)
9h25 – 9h40	Demande présentée par l'Égypte à l'OMSA visant à désigner l' <i>Animal Reproduction Research Institute</i> (Institut de recherche en reproduction animale) (ARRI) de Gizeh comme nouveau Centre collaborateur de l'OMSA pour la santé animale reproductive, néonatale et mammaire au Moyen-Orient (Dr Hamed Al Aknas, Délégué de l'Égypte).
9h40 – 9h55	Sélection du Thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 18e Conférence de la Commission régionale pour le Moyen-Orient (Dre Fajer Al Salloom, Vice-Présidente du Conseil et Déléguée de Bahreïn)
09h55 – 10h10	Sélection de sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens (Revue scientifique et technique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique) (Dr Elias Ibrahim, Secrétaire général de la Commission régionale pour le Moyen-Orient et Délégué du Liban)
10h10 – 10h25	Ateliers du Groupe Central Régional pour l'élaboration du 8e Plan stratégique : méthodologie et résultats (Mme Stéphanie Frehel / Mme Camilla Wuensch, Unité Gestion de performance et contrôle interne)
10h25 – 10h40	Recommandations et conclusions de la réunion et des ateliers sur les feuilles de route portant sur les maladies animales transfrontalières prioritaires (TAD) dans la Région (Dr Faycal Meziani, Expert technique de la Représentation régionale pour le Moyen-Orient).
10h40 – 11h20	Point d'information sur le programme de travail et premières recommandations en vue d'une adoption lors de la 92e Session Générale et consultation sur la gouvernance technique (Dr Christodoulos Pipis, membre régional du GRC et Délégué de Chypre)
11h20 - 11h40	Analyse indépendante des avantages de l'adhésion à l'OMSA : Résultats du projet (Mme Nathaly Monsalve, Service des Actions régionales)

SÉANCE À HUIS CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLÉGUÉS

11 h 40 - 11h50	Demande présentée par l'Égypte à l'OMSA visant à désigner l' <i>Animal Reproduction Research Institute</i> (Institut de recherche en reproduction animale) (ARRI) de Gizeh comme nouveau Centre collaborateur de l'OMSA pour la santé animale reproductive, néonatale et mammaire au Moyen-Orient (Dr Hamed Al Aknas, Délégué de l'Égypte).
11 h 50 – 12h00	Discussions et clôture

Session 2 (présentiel)
25 mai 2025
(Maison de la Chimie, Paris)

Ordre du jour

10h00 – 10h05	Ouverture et accueil
10h05 – 10h10	Adoption de l'ordre du jour (Dr Sanad Alharbi, Président de la Commission régionale pour le Moyen-Orient et Délégué de l'Arabie saoudite)
10h10 – 10h25	Résumé des principaux points débattus et acceptés lors de la réunion virtuelle (Dr Sanad Alharbi)
10h25 – 10h45	Plan d'action conjoint « Une seule santé » (JPA), état des lieux dans la Région du Moyen-Orient, réalisations et perspectives futures dans le cadre de la collaboration quadripartite (Dr Chadia Wannous, spécialiste principale « Une seule santé » et coordinatrice mondiale, et Dr Faycal Meziani, expert technique, RRMO)
10h45 – 11h05	Mise en œuvre d'études de suivi post-vaccination pour la fièvre aphteuse et la PPR dans la Région (Dre Santina Grazioli, Directrice de l'IZS Brescia/Dr Ahmad Al Majali, Représentant régional pour le Moyen-Orient).
11h05 – 11h25	Le rôle du Centre collaborateur de l'OMSA sur les maladies des camélidés pour améliorer la santé des chameaux aux niveaux régional et interrégional (Mme Asma Abdi Mohammed, Centre collaborateur de l'OMSA pour les maladies des camélidés, Abu Dhabi, Émirats arabes unis).
11h25 – 11h45	Point d'information sur les activités de la Représentation régionale et sous-régionale (Dr Ahmad Al Majali, Représentant régional et Dr Mohamed Alhosani, Représentant sous-régional)
11h45 – 12h15	Point d'information relatif à la réunion du Comité d'examen de la gouvernance (23 - 24 mai) (Dr Christodoulos Pipis, Membre régional du GRC et Délégué de Chypre)
12h15 – 12h30	Conclusions et prochaines étapes, remarques finales.